

## Cadrage relatif aux enseignements offerts aux étudiants entrants sur programme d'échange

L'objectif du présent cadrage est de définir de manière commune les règles générales applicables en matière de modélisation des ECUE pour les étudiants en programme d'échange.

Il vise à assurer le respect de la cohérence pédagogique de notre offre de formation tout en répondant aux attentes des universités partenaires et à l'intérêt des étudiants internationaux.

### 1. Principes généraux :

Le découpage des UE en ECUE sera effectué dans le respect des principes généraux suivants :

- Cohérence pédagogique du découpage au regard de l'offre de formation ALLSH ;
- Invariabilité du nombre d'ECUE constitutifs des UE ;
- Invariabilité du poids en crédits des ECUE ;
- Affectation d'un poids en crédits pour les seuls étudiants internationaux en mobilité entrante

### 2. Périmètre des UE offertes aux étudiants en programme d'échanges

Seules les UE dont les capacités d'accueil ne sont pas atteintes peuvent être offertes aux étudiants entrants en programme d'échange.

Ces étudiants ne peuvent pas choisir une UE d'initiation dans leur langue native.

### 3. Méthode de découpage des UE en ECUE :

- Découpage systématique des enseignements de langues relevant du département des langues et LEA  
Le découpage des UE de langues en ECUE a été effectué par la cellule de la modélisation pour la nouvelle offre de formation 2018-2019 à 2022-2023. Les étudiants en programme d'échange ont donc la possibilité de suivre tous les EC qui ont été codés et crédités. Ce découpage est valable pour toute la durée du contrat.

Les enseignants des UE de langue qui souhaitent revenir sur ce découpage afin que l'étudiant en programme d'échange suive l'intégralité de l'UE doivent l'indiquer à la cellule modélisation qui procédera aux modifications nécessaires.

- Découpage des UE des autres disciplines en fonction de la demande des enseignants et du respect de la cohérence pédagogique

Pour les disciplines autres que les langues, un découpage pourra être réalisé en fonction des demandes effectuées par le tuteur enseignant qui devront parvenir à la cellule de la modélisation en début de semestre et jusqu'au 31 janvier 2019.

Si la demande ne porte pas sur la discipline enseignée par le tuteur, l'accord de l'enseignant responsable de l'UE choisie discipline devra avoir été recueilli préalablement.

Ces demandes seront ensuite examinées par la direction de la scolarité.

**Seules les UE dont le découpage ne portent pas atteinte à la cohérence pédagogique de notre offre de formation pourront être modélisées en ECUE.**

Si le découpage n'est pas clair notamment dans l'attribution du nombre de crédits, la cellule modélisation se rapprochera de l'enseignant responsable de la discipline.

Pour l'année universitaire 2019-2020 et les autres années universitaires

- Découpage systématique des enseignements découpés en 2018-2019  
Ce découpage a été effectué et est valable pour toute la durée du contrat et ne pourra être modifié.

Si d'autres demandes de découpages devaient être effectuées, elles devraient parvenir à la cellule de la modélisation jusqu'à une date limite qui sera fixée en amont (4 semaines avant la date limite des inscriptions pédagogiques du semestre).

Elles devront avoir recueilli l'accord de l'enseignant responsable de la discipline et seront traitées dans le respect des critères fixés ci-dessus.